

Termes de référence

RESPONSABLE EN COMMUNICATION **Poste basé à la Direction Générale**

Placé sous la hiérarchie du Chef de Service Communication, le Responsable en Communication, plutôt homme de terrain représentera le FID pour toute action d'informations auprès des publics cibles.

Il mettra en œuvre la stratégie de communication prédéfinie par le FID. Dans ses actions, il veillera à la fluidité et à la transparence de la communication entre le FID et le public.

Le titulaire du poste veille au respect des procédures opérationnelles du FID et contribue à la mise en œuvre des recommandations des auditeurs ou des vérificateurs de l'IDA.

A. Description spécifique des activités principales :

- Mettre à jour périodiquement tous les supports de communication du FID (Site web, charte graphique, bulletin de liaison)
- Participer au choix et à la conception des moyens et des outils d'information au public
- Procéder à l'élaboration et à l'exécution des campagnes de communication au niveau local (transfert monétaire, ciblage, registre des bénéficiaires, coresponsabilité entre les bénéficiaires et le FID, recours à la plainte, ...)
- Fournir à la communauté des informations aussi larges et détaillées que possible
- Réaliser toutes autres tâches relatives à la communication qui lui sont confiées par le Directeur de l'ACT et des Infrastructures.
- Assister la mise en œuvre des programmes de formation en termes de communication

B. Expérience et qualifications minimales requises :

- Au moins Master I en Communication ou équivalent;
- Mobilisation sociale et communautaire ;
- Connaissance en projet de développement : mise en œuvre et gestion opérationnelle des projets. ;
- Expériences confirmées en communication

C. Durée prévisionnelle du contrat : 12 MOIS